



Demande de permis Remaniement des sols

Propriétaire					
Nom		Prénom			
Numéros de téléphone					
Maison		Cellulaire		Autre	
Adresse électronique					
Adresse des travaux					
Numéro de lot (s)					
Description des travaux :					
<input type="checkbox"/> L'aménagement d'une installation septique <input type="checkbox"/> L'abattage d'arbres, incluant l'enlèvement de souches <input type="checkbox"/> Le nivellement du sol <input type="checkbox"/> Travaux de construction : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bâtiment principal; <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire; <input type="checkbox"/> Piscine creusée <input type="checkbox"/> Voie d'accès au terrain <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Superficie (remaniement du sol) : : _____					
Date de début des travaux :			Date de fin des travaux :		
Entrepreneur					
Nom de la compagnie					
Numéro de licence					
Numéro de téléphone					
Valeur des travaux					
Document à fournir(*)					
A- Pour tous les projets résidentiels (construction neuve, agrandissement)					
	Deux (2) cartes de localisation, à une échelle d'au moins 1 :500, situant le site des travaux, les propriétés adjacentes et les surfaces d'eau situés à moins de 300 m.				
	Un (1) plan du site, à une échelle d'au moins 1 :500, incluant : l'identification de toutes les parties du site qui seront dérangées pendant les travaux; localisation et description de tous les systèmes de drainage (existants et projetés) ; localisation et description de mesures de contrôle de l'érosion des sédiments prévus (voir document RAPPEL)				
	Une déclaration de responsabilité quant à l'entretien continu des installations de contrôle de l'érosion et des sédiments incluant la désignation du responsable de cet entretien ;				
	Procuration, s'il vous est impossible de vous déplacer pour récupérer votre permis. Le permis ne pourra être signé que par le propriétaire en l'absence de ce document				
	Un chèque au montant de _____ \$.				

* Pour certaines demandes, plus de documents peuvent être requis. À ce moment l'inspecteur vous en avisera le plus tôt possible.

Note : Pour l'émission du permis, il faut considérer un **délai de trente jours (30) à compter du moment où le dossier est complet**. L'émission du permis sera faite lorsque le tout sera conforme à la réglementation. Le fait d'effectuer des **travaux sans permis** constitue une **infraction** au règlement municipal si ces travaux nécessitent un tel permis.

À l'usage du bureau municipal :

Demande complète reçue le : _____